



PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2019

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif et au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la ville d'Ornex ; elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le Budget primitif est le budget prévu pour l'exercice comptable 2019 pour la commune d'Ornex.

Le Budget Primitif 2019 a été approuvé le 18 mars 2019 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande en mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Table des matières

Eléments de contexte et priorités du budget	3
Section de fonctionnement.....	3
A- Les ressources	3
B- Les dépenses.....	4
C- Présentation globale de la section de fonctionnement.....	4
Section d'investissement	5
A- Les ressources	5
B- Les dépenses	5
C- Présentation globale de la section d'investissement.....	6

Eléments de contexte et priorités du budget

La commune doit investir pour adapter ses services à la population et améliorer le cadre de vie.

Le souci de réduire les dépenses de fonctionnement est présent et réel, mais les contraintes imposées par le rapport de la Cour des Comptes à l'encontre du SIEA a eu pour conséquence, l'augmentation des dépenses de fonctionnement. Les dépenses étaient initialement prévues en investissement.

Du fait du transfert des compétences, plusieurs postes auparavant payées en investissement relèvent dorénavant du fonctionnement (liés par exemple au pluvial ou à l'éclairage public, les investissements pour les gymnases portées par le SIVOM...) Cette nouvelle donne rend la diminution des dépenses de fonctionnement impossible.

Pour autant, les dépenses prévisionnelles de fonctionnement sont contraintes au maximum afin de maintenir un juste équilibre entre qualité de service et économie budgétaire.

Le budget d'une collectivité locale se divise en deux sections, la section de fonctionnement consacrée aux dépenses récurrentes et d'entretien et la section d'investissement qui regroupe les grands projets structurants pour la commune et l'achat d'équipements.

Section de fonctionnement

A- Les ressources

Le produit de la fiscalité locale est une ressource importante pour la commune, elle représente la moitié des sommes perçues en fonctionnement.

Les taux d'imposition sont inchangés depuis 2010 et s'appliquent aux bases qui évoluent de la façon suivante sur Ornex :

Années	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Taxe d'habitation	10 844 000	10 476 737	9 782 195	9 355 166	9 122 596	8 863 946
Taxe foncière (bâti)	6 534 000	6 342 293	6 072 113	5 791 318	5 651 261	5 480 781
Taxe foncière (non bâti)	33 600	33 015	26 566	26 954	26 406	25 395

Dans le cadre des conventions internationales et vue la situation frontalière de la commune, Ornex bénéficie de la contribution Financière Genevoise.

La Contribution Financière Genevoise permet aux collectivités frontalières de percevoir une partie de la fiscalité versée par les travailleurs frontaliers en Suisse. Son montant est apprécié au nombre de frontaliers, mais dépend également des taux de change entre l'euro et le Franc Suisse. Le Franc suisse au taux de chancellerie au 1^{er} janvier 2019 est apprécié à 0,894 euros. Sa valeur est supérieure à l'année passée par rapport à l'euro ce qui explique en partie que le montant de la CFG pour 2019 soit supérieur.

Années	2019	2018	2017	2016	2015	2014
CFG	1 279 404	1 189 386	1 288 315	1 283 992	1 272 461	1 206 805

Ensuite la commune perçoit des produits des services dispensés à la population par le secteur Enfance : repas de cantine, accueil périscolaire et accueil de loisirs pendant les vacances scolaires.

Années	2019		2018		2017		2016		2015		2014
Produits exceptionnels	10 000		8 325		1 187		2 614		161 323		14 451
Revenus des immeubles et autres	51 000	0%	50 821	-15%	59 811	4%	57 785	0%	57 699	86%	31 034
Atténuations de charges	38 600	34%	28 862	-40%	48 130	-19%	59 131	-9%	65 243	105%	31 812
Produits des services	480 644	-14%	558 061	22%	457 044	-3%	473 126	1%	470 310	5%	448 514
Produits de la fiscalité	2 073 010	0%	2 072 298	6%	1 960 441	-2%	2 005 172	10%	1 822 529	3%	1 777 777
Dotations, subventions	1 660 287	1%	1 640 481	-4%	1 710 893	-1%	1 721 494	-3%	1 774 486	3%	1 719 812
Total des recettes	4 313 541	-1%	4 358 848	3%	4 237 506	-2%	4 319 322	-1%	4 351 590	8%	4 023 400

Le résultat 2018 en fonctionnement était de 422.652,92, dont 387.226,54 sont affectés en 2019 à la section de fonctionnement et le solde en investissement.

B- Les dépenses

Années	2019		2018		2017		2016		2015		2014
Charges à caractère général	800 384	3%	778 831	17%	667 901	8%	616 410	-12%	699 637	-2%	713 939
Dépenses de personnel	1 809 250	3%	1 752 337	11%	1 580 887	2%	1 546 701	7%	1 439 141	12%	1 288 659
Intérêts des emprunts	141 660	-4%	147 544	-9%	161 876	-9%	178 715	-4%	186 370	-14%	217 691
Autres charges (Elus, SIVOM, SDIS,...)	731 540	11%	659 167	3%	638 624	6%	603 779	32%	456 529	15%	397 557
Péréquation	471 050	-1%	475 375	6%	446 962	6%	422 922	0%	423 347	1%	421 008
Charges exceptionnelles	3 000		644		144		27 900		447		1 525
Total fonctionnement	3 956 884	4%	3 813 898	11%	3 429 154	1%	3 396 427	6%	3 205 471	5%	3 040 379

En 2019, il y a une augmentation de 37 000€ de la participation de la commune au fonctionnement du SIVOM. D'autre part, le nombre de repas servis en cantine augmente ce qui occasionne une dépense supplémentaire de 15000€.

C- Présentation globale de la section de fonctionnement

Section de fonctionnement			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	Proposé	Chapitre	Voté
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	800 383,79	002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	387 226,54
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET ASSIMILEES	1 809 250,00	013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	38 600,00
		042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	716,00
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	471 050,00	70 - PRODUITS DES SERVICES	480 644,00
022 - DEPENSES IMPREVUES	40 600,00	73 - IMPOTS ET TAXES	2 073 010,00
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	450 000,00	74 - DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 660 287,25
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SEC	254 000,00	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTES	51 000,00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	731 540,00	76 - PRODUITS FINANCIERS	-
66 - CHARGES FINANCIERES	141 660,00	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 000,00
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 000,00		
	4 701 483,79		4 701 483,79

Section d'investissement

A- Les ressources

L'investissement est financé en partie par les excédents 2018 reportés en 2019, soit 1.423.508,51 euros. Les ressources proviennent de la Taxe d'Aménagement et du Fonds de Compensation de la TVA qui est calculé sur les investissements réalisés sur l'exercice N-2.

Compte tenu du délai de traitement par les services de l'Etat évoqué plus haut, Le montant du **FCTVA** qui n'a pas été perçu en 2018 sera versé en 2019 ainsi que le FCTVA calculé sur l'investissement 2017. A noter qu'à partir de 2018, les travaux d'entretien sur les domaines publics sont éligibles au FCTVA.

Il est prévu en 2019 de recevoir au total 501.000 euros au titre du FCTVA.

La **taxe d'aménagement** à percevoir en 2019 est évaluée à 500.000 euros.

Sur d'autres parcelles identifiées un PUP (projet Urbain Partenarial) permettra de demander aux promoteurs de contribuer.

Ensuite, la commune a obtenu des subventions pour financer en partie les projets d'équipements lancés.

Ornex se réserve la possibilité de contracter un prêt en cours d'année pour conserver un fonds de roulement si cela s'avérait nécessaire.

Années	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Excédent de fonctionnement capitalisé	35 426	356 608	917 585	856 800	50 034	3 007 209	1 419 398
Fonds de Compensation de la TVA	501 000	<i>Sera versé en 2019</i>	150 752	1 047 000	105 943	153 101	256 209
Taxe d'aménagement	500 000	720 368	830 126	332 180	611 246	88 067	43 347
Subventions	449 060	342 560	69 271	15 000	128 420	152 826	265 789
Emprunts	656 814	0	100 000	0	380	1 501 080	2 000 000

B- Les dépenses

Les opérations de travaux :

	Prévu en 2019	Descriptions
Quartier Charbonnière	127 520,00	Etude d'aménagement du quartier Charbonnière, renforcement du réseau électrique et enfouissement des réseaux.
Ecole des Bois	68 170,00	Travaux de câblage, vidéoprojecteurs, adaptation du poste de travail d'un agent technique, mise en place d'un tableau électrique pour les manifestations.
Mairie	1 183 000,00	Travaux de rénovation et maîtrise d'œuvre, panneau lumineux, serveurs.
Itinéraires cyclables	95 000,00	Etudes pour des nouvelles pistes cyclables et passerelle entre quartier Villard et les Tattes.
Ecole de Villard	21 855,00	Etude classe supplémentaire.

	Prévu en 2019	Descriptions
Aires de jeux - Espaces de loisirs	46 000,00	Etude globale sur les espaces de loisirs de la commune, création d'une aire de jeux à Villard-Tacon et aménagement des vestiaires des tennis.
Accessibilité Handicapés	23 000,00	Travaux mal entendants à l'Eglise et mise aux normes parking des tennis.
CENTRE BOURG	1 571 624,00	Travaux consolidation Grange Dîmière + aménagement place de l'Eglise
Atelier Municipaux	8 000,00	Travaux extérieur CTM et vidéoprotection.
Pré Rugue	10 000,00	Plantation du verger
Jardins familiaux	20 000,00	Acquisitions foncières
Sous-total OPERATIONS	3 174 169,00	

C- Présentation globale de la section d'investissement

Section d'investissement			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	Proposé	Chapitre	Proposé
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SEC	716,00		
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	-	001 - SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	1 423 508,51
10 - DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	16 700,00	021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	450 000,00
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	442 274,00	024 - PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	8 200,00
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	141 140,00	040 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	254 000,00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	648 995,00	041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	-
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	2 841 264,00	10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 036 426,38
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	39 000,00	13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	449 060,00
		16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	656 814,14
	4 130 089,00		4 278 009,03
Restes à réaliser	149 560,03		1 640,00
Grand Total	4 279 649,03		4 279 649,03